



COCAGNE

Mesdames, Messieurs,

En tant que gestionnaires de territoires, vous avez des offres de territoires à mettre en avant. Qu'il s'agisse d'une participation à vos battues, de carte annuelle, de cartes journalières, de la vente d'un bracelet, d'une chasse devant soi, d'un poste à corvidés ou de chasser le ragondin.

Soucieuse du service que la FDC42 rend à ses adhérents, tant chasseurs que territoires, elle a décidé de participer à l'aventure Cocagne et vous propose de vous y associer.

Première plateforme d'envergure nationale, Cocagne a été créée par des passionnés et avec les fédérations pour mettre en place un système simple, efficace et professionnel qui permet aux territoires de faire des offres de cartes, d'actions, de bracelets, de journées de chasse... et aux chasseurs de trouver leur pays de Cocagne. Pour notre département, Cocagne prend donc la suite de «Bourse aux Territoires». Toutes ces offres peuvent être publiées et mises en avant par l'intermédiaire de la plateforme Cocagne après validation par la fédération.

Le processus est simple :

- Vous contactez vos référents **Christine MAGAT** ou **Julien HUREAU** à la fédération au **04 77 36 41 74** ou par mail **fede.chasseur42@wanadoo.fr** et leur soumettez votre offre.
- **La FDC42** saisie votre offre dans les bases COCAGNE.
Site internet bientôt disponible : www.cocagne.fr
- Votre offre est publiée au prix que vous avez demandé au niveau national et vous recevez automatiquement un mail dès qu'un chasseur la réserve.

Aucune marge n'est prélevée, et votre territoire reçoit la somme escomptée directement par virement ou chèque.

Plusieurs d'entre vous ont déjà l'habitude d'accueillir des chasseurs « étrangers » sur leur territoire. Tous confirment qu'en plus de créer un complément financier intéressant à la gestion d'un territoire, cette expérience est aussi humaine et conviviale. Ainsi, je ne peux que vous engager à franchir le pas et à tenter l'aventure avec nous.

Cordialement.

Le Président, Gérard AUBRET

